

[Text]

• 1710

We think that could not be farther from the truth, and in fact those people who espouse that notion are people who are not truly aware of the issue as it exists in Canada today, and we think that sort of thinking in 1986 is really unacceptable as far as we are concerned.

I also just want to make one last point. If women are truly to enjoy equality then support must be given to adequate day care. Otherwise, we are encouraging women to be economically and socially dependent on the men they live with.

Most recently the federal government in its new provisions to the Divorce Act most explicitly in the legislation talked about the fact that upon marriage breakdown both spouses are to become economically independent. At the same time to write that in our legislation and also say on the other side that we encourage women to stay at home with their children and that there be no funding for day care is really a contradiction in terms, and we do not want to see this sort of notion going without being challenged because the women in this province are certainly not feeling that way.

Those are just some of the points.

I know you are looking at me and you are saying my time is up. Perhaps we could go to questions if that be your wish.

The Chairman: Even the question time has been used up so we will have to keep it very, very short, please.

Mrs. Pépin: She is an authority. We have to ask her questions.

The Chairman: There are other people waiting, too, of whom we need to ask questions so please make it very, very brief.

Mrs. Pépin: Okay.

This morning somebody mentioned the Rochon report, which was given to the government in June 1983. One recommendation was addressed to your council:

It is recommended that the Advisory Council on the Status of Women sponsor and conduct a study on child care patterns on P.E.I. for children from birth to 12 years old.

It was in June 1983. Have you done it? Were you able to do it?

Mrs. Orford: No. I was a member of that committee, who sat on the committee before I went to the Advisory Council as part of my paid employment.

It became very interesting because there was a debate as to who should fund it, the Department of Education or the Department of Health and Social Services. The money was not forthcoming so it never took place.

Mrs. Pépin: Maybe they are still debating.

Mrs. Orford: Probably.

[Translation]

Nous croyons que rien ne pourrait être plus éloigné de la réalité, et en fait les personnes qui adoptent un tel point de vue sont celles qui ne sont pas vraiment au courant de la situation à l'heure actuelle. Nous estimons qu'une telle façon de penser est tout à fait inacceptable en 1986.

J'aimerais faire une dernière remarque. Si l'on veut que les femmes bénéficient vraiment de l'égalité, il faut donner son appui à un système de garde d'enfants adéquat. Agir autrement, c'est encourager les femmes à dépendre économiquement et socialement de l'homme avec lequel elles vivent.

Tout récemment, le gouvernement fédéral a ajouté de nouvelles dispositions à la Loi sur le divorce. Cette loi prévoit que, lors de la dissolution du mariage, les deux conjoints doivent être économiquement indépendants. Prévoir de telles dispositions dans la loi tout en encourageant les femmes restées chez elles à s'occuper de leurs enfants, sans qu'il existe de mécanisme de financement pour la garde de ceux-ci, est vraiment une contradiction dans les termes. Nous ne voudrions pas qu'une telle contradiction soit passée sous silence; les femmes de cette province ne le voudraient pas non plus.

C'était là quelques remarques.

Je me rends compte que vous me regardez pour me dire que mon temps est écoulé. Nous pourrions peut-être passer aux questions si cela vous convient.

La présidente: Le temps réservé à la période des questions est écoulé également et nous devons par conséquent faire très vite.

Mme Pépin: Ce témoin est une autorité en la matière et nous devrions lui poser des questions.

La présidente: Il y a d'autres personnes qui attendent pour témoigner et à qui nous devons poser des questions également. Par conséquent, je vous recommande d'être très bref.

Mme Pépin: D'accord.

Ce matin quelqu'un a mentionné le rapport Rochon qui a été soumis au gouvernement en juin 1983. Une recommandation s'adressait à votre conseil:

Nous recommandons que le Conseil consultatif sur le statut de la femme effectue une étude des tendances concernant la garde des enfants à l'Île-du-Prince-Édouard, et ce, de la naissance à 12 ans.

Il s'agit là d'une recommandation qui date de juin 1983. En avez-vous tenu compte? Avez-vous procédé à cette étude?

Mme Orford: Non. J'étais membre du Comité avant de devenir membre du Conseil consultatif pour lequel j'ai accompli un travail rémunéré à l'heure actuelle.

Ce qui est intéressant de signaler, c'est qu'il y a eu un débat au sujet du financement. Devrait-il provenir du ministère de l'Éducation ou du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'argent n'a jamais été mis à notre disposition et par conséquent cette étude n'a jamais été faite.

Mme Pépin: Peut-être le débat se poursuit-il toujours.

Mme Orford: Probablement.